



Ex qui harcèle

Par Anonyme27

Bonjour,

J'aurais aimé avoir plusieurs renseignements concernant ma situation.

Depuis plus de 3 mois je vis avec la peur au ventre. Je suis mère célibataire et j'ai été 10 mois en couple avec un homme. Au printemps j'ai eu un soucis de voiture, ce dernier et mon père ont trouvé une voiture et l'ont achetée.

La voiture est à mon nom.

Depuis 3 mois il me "harcèle" et me "menace" concernant le remboursement de la voiture.

Que dois-je faire ?

Je n'ai pas les moyens de le rembourser, j'ai peur pour mes enfants et moi car depuis la séparation je vois un nouveau visage de cette personne...

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il ne peut rien prouver, et vous pouvez considérer que cette voiture est un cadeau de sa part. Sauf si vous avez signé une reconnaissance de dettes ?

S'il vous menace, vous pouvez porter plainte contre lui (mais ce serait mieux d'en avoir des preuves, des messages, des témoignages, etc)

Et si vous avez peur, appelez le 3919, ou directement la police. Il pourrait avoir une mesure d'éloignement.

Par Anonyme27

Merci beaucoup de votre retour.

Non aucune reconnaissance de dette, mais il veut que je lui en fasse une maintenant. J'ai refusé. Mais il n'a pas été content? il m'a dit qu'il avait les moyens de me faire tomber

Par yapasdequoi

Portez plainte ! Il sera convoqué par la police et devra justifier son attitude menaçante.

Par ESP

Bienvenue

Malheureusement, le certificat d'immatriculation de votre véhicule ne justifie pas de sa propriété, document indiquant qu'un véhicule est autorisé à circuler sur la voie publique), seule la facture est importante en justice (à la condition qu'il aille jusque là!...)